

ADOUR-GARONNE RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU BASSIN FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne a adopté lors de la séance du 12 novembre, les modalités du programme d'intervention qui orienteront la politique de l'agence pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2024.

Le grand Sud-Ouest sera le territoire le plus impacté par le dérèglement climatique, ce qu'a encore confirmé le dernier rapport du GIEC. L'eau va devenir un facteur limitant aussi bien pour les populations que pour le développement économique. Le changement climatique aura des conséquences majeures, dont certaines sont d'ores et déjà visibles, sur les milieux aquatiques, les zones humides et la biodiversité. Actuellement, sur environ 50 % du bassin, le déséquilibre entre les prélèvements et la ressource disponible est de l'ordre de 220 millions de m³. À échéance 2050, le déficit en eau sur le bassin pourrait atteindre 50 % de la consommation actuelle, soit 1,2 milliard de mètres cube.

Pour faire face aux différents enjeux de l'eau dans le Sud-Ouest, l'Agence mobilisera 1,6 milliards d'euros sur 6 ans soit, en moyenne, 250 millions d'euros par an, qui seront déployés pour financer de nouveaux projets concourant à l'atteinte des objectifs de reconquête de la qualité des eaux superficielles et souterraines, le maintien de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. Conscient de ce dernier enjeu, le

programme d'intervention de l'Agence a été conçu pour mettre en œuvre la stratégie pour la gestion de l'eau dans le grand Sud-Ouest définie par l'Entente pour l'eau (Voir EIN n°415) : 55 % de ses financements sont consacrés à ces priorités. Sur un territoire fortement marqué par la ruralité (Près de 80 % des communes du bassin sont classées en Zone de Revitalisation Rurale, contre 30 % au niveau national), le programme d'intervention encourage également une gestion plus solidaire de l'eau dans le bassin pour mieux s'adapter aux conséquences du changement climatique : 84 % des aides iront vers les territoires ruraux. Sur les 250 M€ d'aides déployés chaque année pour financer de nouveaux projets, 80 M€ seront affectés à la réduction des pollutions domestiques, 38 M€ pour la quantité et la qualité de l'eau potable, 16 M€ pour la réduction des pollutions industrielles, 40 M€ pour la préservation des milieux aquatiques, 27 M€ pour la réduction des pollutions agricoles et 18 M€ pour la gestion de la ressource et les économies d'eau. 20 M€ sont par ailleurs consacrés à l'amélioration de la connaissance et aux réseaux de surveillance de la qualité de l'eau. ●

LES AGENCES DE L'EAU LANCENT UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Les 6 agences de l'eau et le Ministère de la transition écologique se mobilisent au travers d'une campagne nationale pour apporter aux citoyens une information transparente et accessible. Il s'agit de communiquer sur les actions menées mais aussi de mettre en lumière les résultats obtenus et constatés sur la qualité de l'eau et des milieux naturels.

Pour alimenter les contenus de cette campagne, les agences consolideront des données pour illustrer les grands enjeux de la politique de l'eau. Il s'agit également d'améliorer la culture générale du grand public sur l'eau dans la mesure où tout un chacun contribue à cette politique par l'intermédiaire de la facture d'eau.

Cette campagne veut aussi mettre en lumière l'engagement quotidien de milliers de personnes (personnels des agences, porteurs de projets locaux, collectivités, industriels, agriculteurs, associations...) au service de l'intérêt général. Pour rendre accessible et révéler ce qui n'est pas forcément perçu, la campagne prend le temps d'expliquer et d'échanger avec les citoyens, sujet après sujet. A l'heure de l'immédiateté, les agences ont fait le choix du "slow content" (production de contenu raisonnée, utile, durable). La campagne s'appuie sur deux piliers: une web série et du contenu plus informatif calibré pour le web.

Pendant 2 ans, mois après mois, les Français partiront, grâce à Léa et Max, protagonistes de la série, à la découverte de nombreux sujets: eaux domestiques, changement climatique, protection des zones humides, solidarité internationale, etc. A travers ce récit mêlant les genres (fiction, contenus journalistiques...), chaque citoyen pourra découvrir que des progrès ont été réalisés mais que rien n'est gagné et qu'il reste beaucoup de défis à relever et de projets à porter. ●

Le numéro de Février 2019 de la revue
L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES
sera consacré au thème :



Dépollution des sols et des nappes: combiner les techniques pour optimiser les traitements

Les auteurs intéressés par la parution gracieuse d'un article sont invités à contacter la rédaction au 01 44 84 78 79 ou par mail à vjohanet@editions-johanet.com